

Compte-rendu du webinar sur les enjeux environnementaux et les retombées socioéconomiques

Concertation préalable relative au projet PariSanté Campus

Pour retrouver les échanges in extenso, vous pouvez consulter l'enregistrement vidéo de la réunion publique, disponible en ligne sur le site internet dédié à la concertation : <https://www.concertation-parisantecampus.fr/fr/documents>

Date : Mardi 19 octobre 2021, de 19h à 20h10

Nombre de participants : 26 personnes connectées

Lieu : visioconférence Zoom

Représentants des porteurs du projet :

- **Vincent MOTYKA**, du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)
- **Pr Antoine TESNIERE**, Directeur de PariSanté Campus

Intervenants sur le thème:

- **Manon CAPITAN**, EPPC
- **Damien BESCHERON**, Citizing

Garantes de la concertation désignées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) : Brigitte FARGEVIEILLE, Nathalie DURAND, Anne BERRIAT

Animation : Aurélie PICQUE, Parimage

Introduction

Aurélié PICQUE remercie l'ensemble des participants pour leur présence. Elle précise que cette réunion est enregistrée et retransmise en directe en ligne sur YouTube, et qu'elle sera publiée sur le site internet de la concertation.

Elle indique le déroulé de la réunion, en plusieurs étapes

- Une présentation du cadre général du programme PariSanté Campus
- Deux interventions : l'une consacrée aux enjeux environnementaux du programme, par EPPC, et l'autre à la démarche d'évaluation socioéconomique et environnementale, par Citizing

Chaque présentation est suivie d'un temps d'échange avec le public.

Enfin, elle rappelle que la concertation se déroule sous l'égide de trois garantes, Anne BERRIAT, Nathalie DURAND et Brigitte FARGEVIELLE, désignées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Brigitte FARGEVIELLE, garante de la concertation, présente la CNDP et indique que c'est une autorité administrative indépendante. Elle revient sur la nécessité d'échanger sur un projet en temps utile, avant que ses contours ne soient arrêtés. Elle rappelle que la concertation permet de débattre de l'opportunité, des alternatives, des impacts, et de la mise en œuvre d'un projet. Elle précise qu'un suivi dans le temps est assuré tout au long de la vie du projet.

Concernant le Programme PariSanté Campus, elle explique qu'il fait l'objet d'une concertation préalable sous l'égide de la CNDP, l'objectif étant d'informer le public et de lui permettre de donner son avis. Elle explique également que les garantes sont chargées de garantir les modalités de participation du public : la qualité, l'intelligibilité et la sincérité des informations diffusées, le contenu et la qualité des outils d'information et de communication, les caractéristiques et la pertinence des outils d'expression du public, la possibilité pour le public de poser des questions, faire part de ses observations et points de vigilance, le respect des principes et valeurs d'une démarche de concertation du public. Elle ajoute que les garantes ne donnent pas leur avis sur le fond du projet.

Elle rappelle également les principes de la CNDP : la transparence, l'argumentation, l'inclusion, la neutralité, l'indépendance et l'égalité de traitement. Enfin, elle rappelle que le bilan des garantes, publié un mois après la clôture de la concertation, rendra compte du déroulé de la concertation.

Vincent MOTYKA, du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) indique que le MESRI est le maître d'ouvrage du programme PariSanté Campus, en lien avec le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Il indique que les aspects économiques et environnementaux entrent dans le champ des responsabilités du maître d'ouvrage et doivent être pris en compte dans la conception du projet.

Il présente Antoine TESNIERE, Directeur de PariSanté Campus, ainsi que les intervenants du webinaire : Manon CAPITAN d'EPPC, et Damien BESCHERON de Citizing.

Présentation générale du programme scientifique PariSanté Campus

Le Professeur Antoine TESNIERE, directeur de PariSanté Campus, présente le cadre général du programme. Il précise que l'objectif de PariSanté Campus est de rassembler les différents acteurs de la filière en un même lieu (chercheurs, entrepreneurs, institutionnels, étudiants) afin de comprendre, réfléchir et agir sur les enjeux du numérique pour la santé. Il explique que de nombreux pays voient leur système de santé bouleversé par l'apparition des données de santé. Il ajoute qu'au-delà des questions scientifiques, la question des données de santé revêt des choix éthiques et politiques. La France a vocation à définir ses choix souverains en matière de protection des données de santé.

Il présente ensuite le rôle de PariSanté Campus dans la filière : les projets de recherche envisagés, l'approche scientifique globale tournée vers les innovations médicales, les acteurs concernés et la recherche d'une synergie entre tous ces acteurs. Le rôle de PSC est donc d'agréger et de rassembler les compétences et expertises afin de penser les éléments mentionnés ci-dessus sur un site emblématique et dans le but d'accélérer la transformation numérique du système de santé français, dans toutes ses composantes : recherche, soins, sociologique, institutionnel, économique, etc.

Cf. diaporama

Temps d'échange avec le public

Aurélié PICQUE, modératrice de la réunion, rappelle comment lever la main et prendre la parole via Zoom et propose aux participants de prendre la parole pour d'éventuelles remarques, questions ou suggestions.

En l'absence de demande de prise de parole, Aurélié PICQUE passe la parole à Manon CAPITAN d'EPPC.

Intervention d'EPPC

Manon CAPITAN présente EPPC et ses missions. Elle indique la réglementation applicable au programme puis décrit la démarche environnementale globale, ainsi que les différents diagnostics réalisés ou en cours qui permettront au maître d'ouvrage d'avoir une connaissance fine du diagnostic environnemental de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce :

- Diagnostic qui définit le niveau thermique de l'enveloppe du bâtiment et identification des actions pour atteindre un niveau de performance conforme à la réglementation,
- Diagnostic acoustique qui détermine la performance acoustique du bâtiment en vue de définir les améliorations nécessaires

- Diagnostic de la qualité de l'air qui évalue la qualité de l'air atmosphérique à l'échelle du site,
- Diagnostic de la faune/flore qui fait un état des lieux écologique actuel du site,
- Diagnostic phytosanitaire permettant d'établir un bilan de santé des arbres,
- Diagnostic amiante/plomb avant travaux obligatoire pour tous les bâtiments construits avant 1997,
- Diagnostic radiologique,
- Diagnostic permettant de mesurer la réemployabilité des matériaux de déconstruction.

Cf. diaporama

Intervention de Citizing

Damien BESCHERON présente Citizing et ses missions. Il explique les grands principes et objectifs d'une évaluation socioéconomique et la méthodologie, obligatoire depuis la loi organique relative à la programmation et à la gouvernance des finances publiques du 17 décembre 2012 qui prévoit que les projets d'investissements civils financés par l'Etat, ses établissements publics, les établissements publics de santé ou les structures de coopération sanitaire font l'objet d'une évaluation socio-économique préalable. Lorsque le montant total du projet et la part de financement apportée par ces personnes excèdent des seuils fixés par décret, cette évaluation est soumise à une contre-expertise indépendante préalable.

Damien BESCHERON indique que cette évaluation permet d'apprécier, au-delà du coût d'une opération, la création de valeur apportée au territoire d'implantation du projet (économique, social et environnemental).

Il décrit en particulier la démarche mise en œuvre dans le cadre du programme ParisSanté Campus et présente, à titre illustratif, l'évaluation socioéconomique de l'impact du programme ParisSanté Campus sur la « vie de quartier ».

Cf. diaporama

Temps d'échange avec le public

Aurélie PICQUE, modératrice de la réunion, rappelle comment lever la main et prendre la parole via Zoom et propose aux participants de prendre la parole pour d'éventuelles remarques, questions ou suggestions.

Question

Un participant, riverain et élu à la mairie du 5^{ème} arrondissement de Paris, demande si l'évaluation socioéconomique sera réalisée à nouveau une fois le projet précisé. Il propose également l'aide des élus dans ce cadre et demande quelle forme elle peut prendre.

Damien BESCHERON explique que l'évaluation socioéconomique repose sur des hypothèses et sur les caractéristiques du projet qui ne sont, en effet, pas toutes définies à ce stade. Il souligne que des éléments sont d'ores et déjà disponibles pour commencer le travail d'évaluation socioéconomique, notamment des éléments relatifs au bâtiment. La collaboration avec les élus est primordiale dans le cadre de l'étude socioéconomique et peut, par exemple, prendre la forme d'un entretien.

Antoine TESNIERE précise que, dans le cadre du projet, de nombreux échanges ont lieu avec les mairies d'arrondissement et avec la mairie centrale. Ce sont des échanges très intéressants et utiles au projet, dont il remercie particulièrement les élus. D'une manière générale, il indique que toutes les propositions des élus sont les bienvenues pour améliorer le projet.

Conclusion

Brigitte FARGEVIELLE, garante de la concertation, remercie les participants pour leur présence et souligne la qualité des présentations lors de ce webinar. Elle indique qu'il est possible de continuer à contribuer via le [site internet](#) de la concertation. Elle annonce le café scientifique sur les projets de recherche qui se tiendra à l'ESPCI le 21 octobre et ajoute que les garantes sont joignables à parisantecampus@garants-cndp.fr

Antoine TESNIERE remercie les intervenants et les participants. Il rappelle que le site internet est ouvert pour toutes les contributions et qu'une chaîne YouTube existe également. Il se réjouit des informations partagées ce soir. Il rappelle l'objectif de ces différentes réunions : informer sur les contours du programme et aborder des points d'évolution potentiels.

Vincent MOTYKA remercie également les participants et les intervenants qui ont éclairé le débat. Il encourage le public à participer aux prochaines rencontres et à contribuer via le site internet de la concertation.

Aurélié PICQUE annonce les prochaines rencontres de la concertation :

- Le café scientifique sur les projets de recherche, le 21 octobre à 19h à l'ESPCI ;
- La rencontre de proximité, le 30 octobre, de 9h-12h, sur le marché de Port-Royal.